



PICARDIE

LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie

Les ateliers régionaux de l'orientation tout au long de la vie 2009



Compte-rendu de l'atelier 2

Orientation et accompagnement des jeunes en difficulté :

Séquence 1 : décrochage et démotivation, comment agir ?

Novembre 2009



L'atelier «orientation et accompagnement des jeunes en difficulté» est scindé en 3 séquences qui abordent des problématiques complémentaires :

- 1 - le décrochage scolaire et la démotivation des jeunes,
- 2 - les problèmes pratiques qui freinent l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation
- 3 - le rapport des jeunes avec l'entreprise.

Cette première séquence débute par un tour d'horizon du Centre INFFO sur les mesures nationales repérées pour lutter contre le décrochage scolaire. Sont ensuite présentées des actions menées en Région Centre et en Picardie. Tous les documents et diaporamas diffusés lors de cette séquence sont mis en ligne sur le Portail régional de la formation, rubrique "espace professionnel" (en accès libre).

Sommaire

- ▶ Tour d'horizon des mesures et préconisations d'ordre national - pages 1-2
- ▶ Région Centre : 3 projets de mobilisation pour les jeunes - pages 2-3
- ▶ Accompagner les élèves de l'académie d'Amiens vers l'insertion professionnelle - pages 3-4
- ▶ 2ème chance : vers un retour en formation initiale - Saint-Quentin (Aisne)- page 4



Tour d'horizon des mesures et préconisations d'ordre national pour lutter contre le décrochage des jeunes scolaires, apprentis ou étudiants

Par Mme Nathalie LEGOUPIL - Mission Régions - Centre INFFO



Le décrochage scolaire ne recouvre pas une définition unique : il recouvre la démobilisation, autant que les difficultés et l'échec scolaire et également les ruptures scolaires. Le processus de décrochage scolaire qui conduit à l'échec et aux sorties du système est complexe, car les jeunes ne constituent pas un groupe homogène.

Environ 120 à 150 000 jeunes sortent tous les ans du système scolaire sans qualification reconnue et donc avec peu de chances

d'accéder à un emploi. Dans le même temps, de nombreux jeunes sont en rupture scolaire ou en recherche d'insertion. La situation est décrite dans de multiples rapports qui font des pré-

conisations et des recommandations (voir tableau page 2). A la lecture de ces rapports, émergent 3 grands champs sur lesquels il est nécessaire d'intervenir : **orientation, insertion et emploi.**

Il faut aussi noter que pour la première fois, le décrochage scolaire et des pistes de solutions sont exposés dans **la loi sur l'orientation et formation tout au long de la vie** du 24 novembre 2009, et ce dans plusieurs articles, avec la nécessité de

renforcer les écoles de la deuxième chance, de développer les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, d'améliorer l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes en décrochage. La loi insiste notamment sur l'importance d'une **action rapide et coordonnée de l'ensemble des acteurs**, quand un jeune quitte sa formation sans avoir obtenu de diplôme...

Principaux rapports abordant l'orientation

- ▶ Rapport général du Grenelle de l'insertion du 27 mai 2008 (www.ladocumentation française.fr)
- ▶ Rapport sur « l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes » du 20 janvier 2009. Propositions du COE en faveur de l'emploi : bilans et actualisation du 21 oct 2009 (www.coe.gouv.fr)
- ▶ Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes présenté par Nicolas Sarkozy le 24 avril 2009 (www.travail-solidarite.gouv.fr)
- ▶ Rapport du délégué interministériel à l'orientation Bernard Saint Girons « renforcer l'orientation active » du 25 mai 2009 (www.ladocumentation française.fr)
- ▶ Livre vert « reconnaître la valeur de la jeunesse » du 7 juillet 2009 par Martin Hirsch (www.lagenerationactive.fr)
- ▶ Programmes financés par le fonds d'expérimentation pour la jeunesse (créé par la loi du 1-12-2008 du RSA) : 169 projets expérimentaux autour de 4 axes (www.lagenerationactive.fr)
- ▶ Loi n° 2009-1437 relative à l'orientation et à la formation tout au long de la vie du 24 novembre 2009, article 36 (JO du 25-11-09) (www.legifrance.gouv.fr)
- ▶ Rapport de Françoise Guégot : "développement de l'orientation professionnelle tout au long de la vie" du 8 décembre 2009 (www.gouvernement.fr)



Région Centre : 3 projets de mobilisation pour les jeunes

Mme Karine LEBON - Chargée de mission à la Direction des programmes formation éducation -Région Centre

“Visa compétences jeunes”, “Assure ton année” et “Etoile +” sont 3 projets de la Région Centre, qui ont été retenus dans le cadre du programme d'expérimentation pour la jeunesse, lancé par le Haut Commissariat à la jeunesse. Ces projets ont fait l'objet d'une convention signée le 10 juillet 2009, entre l'Etat et la Région Centre, avec pour objectifs de renforcer la lutte contre le décrochage scolaire et de faciliter l'entrée des jeunes dans le monde du travail. Il s'agit de mettre en place une politique globale pour coordonner l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes au-delà de leur statut ou de leur situation.

Le budget de ces 3 nouveaux dispositifs en faveur des jeunes est pris en charge à 50% du coût total par le fonds d'expérimentation à la jeunesse et à 50% par la Région Centre. L'évaluation de l'expérimentation est conduite par le Céreq.

“Visa compétences jeunes”

La Région Centre compte 23 000 jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, soit une augmentation de 47% en 2009. Le dispositif “**Visa compétences jeunes**” part du constat que les jeunes sortant de formation ont des compétences et des atouts, mais connaissent mal le monde de l'entreprise et ne savent pas se valoriser face à des employeurs. Ce visa cible les jeunes sortis du système initial universitaire avec la volonté de trouver un emploi. Il les aide à construire un projet professionnel par le biais d'un accompagnement personnalisé durant environ 50 heures (se connaître, savoir se vendre, apprendre à s'orienter...). L'objectif quantitatif est de toucher 250 jeunes en 2009 et 1000 jeunes en 2010.

Ce projet s'appuie sur le dispositif **Libres savoirs** en place depuis 2006 (300 lieux de formation, 700 formateurs...), qui assure un accès libre et gratuit à la formation, pour l'ensemble de la po-

pulation régionale. Il existe aujourd'hui 7 Visas Libres savoirs (visa 3 en 1 : communication écrite et orale, maths et raisonnement logique, visa éco-citoyen, visa internet, visa langues...). A noter que l'organisme de formation est financé en fonction de la satisfaction du bénéficiaire.



“Assure ton année”

Le projet “Assure ton année” concerne les jeunes décrocheurs. Son objectif est de réduire le nombre de jeunes sans qualification, en favorisant une réintégration en formation initiale ou continue.

Le dispositif s'appuie sur un **référént unique** avec une double casquette : Mission

générale d'insertion et conseiller Mission locale. Ce référent est chargé de mettre en œuvre les différentes étapes : **diagnostic** de la situation personnelle du jeune, construction d'un **parcours** de retour en formation et **suivi** pour éviter un nouveau décrochage.

La **mobilisation des acteurs territoriaux** est essentielle, notamment dans la phase de repérage des jeunes concernés et pour le placement dans les dispositifs de formation (remontée des places vacantes dans les établissements...). Dans un 1er temps, 150 jeunes sont visés sur 3000 potentiellement concernés.

“Etoile +”

Enfin “Etoile +” a pour objectif de renforcer les coopérations de projets entre les **acteurs locaux de l’orientation, de l’emploi et de la formation**, afin d’améliorer le service de conseil en orientation professionnelle. 10 bassins d’emploi et de formation sont volontaires. Etoile + s’appuie sur un travail en réseau déjà

présent, à travers une plateforme téléphonique sous forme de n°vert d’information (0 800 222 100) et un site web “www.etoile.regioncentre.fr”.

Contact : Karine Lebon - Région Centre

Direction Générale Education et Formation

Tél : 02 38 70 28 32 - Mél : karine.lebon@regioncentre.fr



Accompagner les élèves de l’académie d’Amiens vers l’insertion professionnelle

M. Jean MUTZENHARDT, Chef du service académique d’information et d’orientation (SAIO) au Rectorat



Avec 8,3 % de jeunes (environ 3000) ayant quitté le système éducatif sans qualification en 2007, la Picardie demeure l’une des régions les plus touchées comparativement à la moyenne nationale (5,6%). En septembre 2009, a été signé un accord-cadre entre le Préfet de région, le Recteur d’académie, le Président du Conseil régional de Picardie, les Missions locales et Pôle emploi. L’accord vise à une démarche commune des acteurs de l’éducation et de l’orientation pour renforcer la lutte contre les sorties sans solution, l’accompagnement et la qualification vers l’emploi des élèves.

Les signataires de cet accord-cadre incitent les établissements scolaires publics et privés, les centres de formation d’apprentis, les centres d’information et d’orientation, les missions locales et les sites Pôle emploi à signer des **conventions partenariales locales**, permettant de mettre en place des actions communes d’accompagnement vers la qualification et l’emploi des élèves sortant du système scolaire sans solution. L’une des actions proposées consiste à implanter un **observatoire interinstitutionnel des sorties sans solution** sur chaque bassin d’éducation-formation, pour repérer les jeunes en rupture le plus tôt possible et leur proposer un accompagnement individualisé le plus approprié. D’autres actions expérimentées avec succès sont reprises en annexe de l’accord cadre. L’accord prévoit une partie «suivi évaluation».

Les partenaires territoriaux CIO, Mission locale, Pôle emploi se sont réunis en Picardie Maritime et sur le secteur de Soissons,

pour convenir d’une déclinaison de cet accord en fonction des problématiques du territoire. Une journée de travail régionale entre les réseaux CIO et Missions locales est programmée sur ce thème en janvier 2010 .

Repérer les jeunes en rupture

En Picardie, la fusion de la Mission générale d’insertion et des CIO est mise en place, avec la **coordination par le CIO** d’actions avec les établissements scolaires et les CFA. Depuis la rentrée 2008, il existe une base des élèves inscrits dans les établissements publics et privés. Les élèves manquants font l’objet d’une information auprès du CIO qui se charge de les retrouver. Sans réponse de la part du jeune, l’information est communiquée à la Mission locale du secteur pour réduire le temps de latence et sécuriser les parcours.

Autre action, les services ministériels travaillent à une interface qui devrait permettre le suivi du jeune dès son affectation et qui s’ajouterait à l’ensemble des outils déjà existants des différentes institutions.

Par ailleurs, tous les jeunes Français participent aux **journées d’appel de préparation à la défense** et passent des tests permettant de détecter les difficultés de lecture. Dans le cadre d’un partenariat avec la direction du service national, il s’agirait de signaler à la coordination locale, tous les jeunes qui ne feraient partie d’aucun dispositif. Puis, une reprise de contact aurait lieu avec le jeune. A noter que la moitié des jeunes pressentis donnent leur accord pour être contactés.

En savoir plus

► L’accord-cadre et l’enquête “Paroles de jeunes picards qui ont quitté l’école prématurément sans diplôme ou qualification” (diagnostic ACSE/Rectorat d’Amiens - réalisé par le cabinet CEDAET) sont consultables sur le Portail régional de la formation (formation.picardie.fr/fr/espace-pro/les-ateliers-regionaux-de-orientation-2009/atelier-2.html)

► “Le retard de la Picardie en termes de formation ne s’explique qu’en partie par les caractéristiques sociales de sa population” (Etude de Anne EVRARD - accessible sur le site de l’Insee Picardie).

Des mesures de prévention de l'abandon

A partir de janvier, un nouvel outil complémentaire est créé au sein des établissements scolaires, pour détecter les jeunes à risques (incivilité jusqu'à baisse de résultats, absentéisme). L'établissement constitue un groupe pour assurer le suivi du jeune par différents acteurs en fonction de sa situation (infirmière, psychologue...). Des solutions peuvent être proposées (soutien, accompagnement en interne ou à l'extérieur de l'établissement avec la mission générale d'insertion) et ainsi prévenir l'abandon.

Pourquoi le décrochage ?

Concernant les facteurs "déclencheurs" du décrochage, une enquête par questionnaire a été menée auprès d'élèves de 1ère

année de lycées professionnels. Ce public est réputé comme le plus décrocheur. Ont été relevés comme principaux facteurs de décrochage : l'attitude de la famille, l'estime de soi, l'intérêt pour l'école, la question de l'absentéisme scolaire, le besoin de soutien des enseignants et l'approche globale sur la réussite scolaire. Selon l'analyse, l'ensemble de ces dimensions contribue globalement aux facteurs de risques. On s'aperçoit que selon les lycées professionnels, il existe des chaînes implicatives différentes. Il n'y a pas un déclenchement unique avec des implications uniques qui mènent à un abandon scolaire.

Contact : Rectorat - Service académique d'information et d'orientation - tél 03 22 82 39 29 - ce.sao@ac-amiens.fr



2ème chance : vers un retour en formation initiale

Pascal FAVEREAUX, Conseiller en formation continue au GRETA de St Quentin - Gilbert LECLERE Directeur du CIO de St-Quentin

En Picardie, le GRETA de St Quentin est à l'initiative depuis 3 ans, d'une action pour lutter contre les sorties sans qualification.

Le contexte à St Quentin est le suivant : un partenariat efficace existe entre CIO, Mission locale et GRETA, bien qu'il n'y ait pas de convention écrite. Ils disposent du cadre facilitant du bassin de formation et d'éducation de Saint Quentin, sachant que l'inspection académique de l'Aisne s'implique également.

Quelle est l'organisation partenariale mise en place ?

"Les CIO peuvent suivre de manière très précise les sortants sans qualification du collège. Tous les élèves de 3ème ont une proposition d'affectation. Entre la 1ère année et la 2ème année de lycée professionnel, le repérage est plus difficile car certains jeunes sont absents ponctuellement sans le signaler (au moment du stage...). Il a été constaté qu'une cinquantaine de jeunes ont disparu sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus.

La mission générale d'insertion (personnel du CIO en Picardie) a une mission d'accueil et de remotivation des jeunes de 3ème sortants. Mais il n'y a pas d'action spécifique pour les publics de 1ère et 2ème années de lycée professionnel, d'où l'idée d'une action avec le Greta.

Les **informations collectives** sont partagées entre les missions locales, le Greta, le CIO, la mission générale d'insertion. L'important est d'assurer le "service après-vente" pour chacun de ces jeunes. Un **entretien individuel** est mené par les 3 référents uniques avec pour but de trouver une solution pour le jeune : seconde chance, retour à l'école, mission locale. Un **bilan individuel** des acquis est réalisé avant l'entrée en formation."

Quels types d'actions proposez-vous pour remobiliser les jeunes décrocheurs ?

"Initialement avec un dispositif financé par la Région, le label Actif, le Greta de Saint Quentin et la mission locale ont décidé de travailler ensemble sur les élèves décrocheurs. Un premier projet a donc été mis en place et a montré l'intérêt d'identifier en amont le public, de l'informer, le sélectionner, pour éliminer au maximum les risques d'abandon en cours de formation.

Aujourd'hui nous en sommes à la 3ème session, avec un projet qui a été retravaillé et amélioré grâce à l'implication de l'ensemble des partenaires.

5 objectifs ont été déterminés :

- analyser les causes de décrochage scolaire à l'entrée en formation en fonction des éléments du CIO et de la mission locale ;
- reconstruire chaque participation en termes de socialisation et d'investissement personnel ;
- valoriser chaque participant par des actions innovantes ;
- identifier un projet professionnel en adéquation avec un retour ultérieur en formation initiale ;
- valider ce projet par une entrée directe en formation ou vers l'emploi.

L'action de formation comprend 3 grandes parties : une **remobilisation** grâce à des modules où les personnes sont mises en valeur ; un travail sur un **projet collectif** tel un journal, permettant une formation sur l'outil informatique et sur la rédaction en français et les maths et un système de **remise à niveau** en relation avec des contenus scolaires pour préparer le retour dès septembre vers l'enseignement initial. Le statut est celui de **stagiaire de la formation professionnelle**.

Des entretiens individuels permettent d'aborder les **problématiques personnelles** (logement, santé...) avec l'aide de professionnels. Un module optionnel permet une immersion en section initiale avec la découverte de la section pour les stagiaires. Un partenariat a été monté avec les chefs d'établissement avec des niveaux d'implication divers.

Sur les 18 stagiaires, 12 sont entrés en formation initiale, 4 en formation continue (pour les plus âgés et ceux qui ont un projet), un en CFA pour un contrat d'apprentissage. Au final, on retient une progression étonnante et une 4ème promotion va débiter.

Contacts :

CIO St Quentin - Gilbert LECLERE, directeur du CIO de Saint-Quentin Tél : 03 23 64 27 77 - Courriel : ce.0020085g@ac-amiens.fr

GRETA St Quentin - Pascal FAVEREAUX, conseiller en formation continue Tél : 03 23 08 44 20 - Courriel : pfavereaux.stq@ac-amiens.fr